

Procès-verbal

Conseil Municipal du mardi 19 août 2025 à 18h30

Présents : GOUIRY Catherine, BREEM Gérard, ROCHETTE Françoise, FREU Jean-Pierre, COMBES Séverine, PEREZ Pierre, PRATVIEL Brigitte, LOUSSERT Hervé, ASSENS Jean-Marie.

Absents excusés : ROUSSEL Alexandra procuration à COMBES Séverine, CARDOUAT Isabelle procuration ASSENS Jean-Marie, AMOROS Olivier, VABRE MALLIN Lynda.

Absents : ROLAND Éric

Séverine COMBES désignée secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal du conseil municipal en date du 4 juin 2025 qui est approuvé à l'unanimité.

1. Décision modificative du budget principal n°2

Proposition de virements de crédits en section d'investissement, en dépenses sur les économies réalisées sur l'aire de remplissage (-1 900,00 € à l'article 21538), sur la remise en service de la fontaine (- 1 500,00 € à l'article 21538), sur l'installation d'un visiophone à l'école (-1 500,00 € au 2131), et sur la défense incendie au 2156), pour affectation au matériel informatique et tableau numérique pour l'école pour un montant de 5900,00 € à l'article 2183.

Approuvé à l'unanimité.

2. Décision modificative n°1 du budget petite enfance

Délibération pour ajustements de crédits en dépenses pour un montant de 100,00 e pris sur l'article 6042, pour affectation à l'article 65888 (autres charges diverses de gestion courante).

Approuvé à l'unanimité.

3. Participation à la collecte de fonds d'Aude Solidarités pour venir en aide aux sinistrés de l'incendie des Corbières

Madame le Maire donne lecture du courrier adressé par l'Association Aude Solidarité et le Conseil Départemental de l'Aude concernant l'organisation d'une collecte de fonds, pour venir en aide aux sinistrés suite à l'incendie des Corbières. Le montant propose de 1 000 € est **approuvé à l'unanimité.**

4. Reversement au Grand Narbonne de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur les zones d'activité communautaires

Les communes membres de la communauté d'agglomération encaissent des recettes fiscales liées directement à l'activité Communautaire sur leur territoire. Il s'agit du produit des taxes foncières acquittées par les entreprises installées sur les zones d'activité communautaires. La Loi n°80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de

la fiscalité directe locale, prévoit en son article 29, la possibilité d'un transfert de fiscalité entre les communes membres de la communauté d'agglomération, dans le cadre du pacte financier et fiscal. A compter du 1er Janvier 2022, les communes membres du Grand Narbonne reversent à la communauté d'agglomération, par voie de convention, le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçu sur les contribuables sis dans les zones d'activités selon les modalités fixées dans le pacte financier et fiscal.

Approuvé à l'unanimité.

1. Intégration de la commune de Roquefort des Corbières à la Convention Globale Territoriale de la CAF

La convention territoriale globale (CTG) signée en 2022 entre la CAF, le Grand Narbonne, le sivom Corbières Méditerranée, le CIAS du SUD MINERVOIS, le SIVU du SUD MINERVOIS, et les communes associées, constitue un cadre politique de référence qui a permis d'élaborer et mettre en œuvre le projet social du territoire. Elle constitue le cadre à partir duquel s'articulent les interventions de la CAF sur le territoire, dont le soutien financier qui se matérialise par les prestations de services et aides aux projets de fonctionnement et d'investissement.

La commune de Roquefort-des-corbières souhaite intégrer au 1er janvier 2026, cette convention dans le cadre l'exercice de sa compétence petite enfance.

Cette intégration, nécessite la signature d'un avenant à la convention initiale.

Conformément aux dispositions réglementaires, notre collectivité doit prendre au préalable, une délibération, actant l'accord pour l'ajout de la commune de Roquefort-des Corbières à la convention.

Pour l'ensemble de signataires initiaux, la signature de cet avenant n'engendre aucune modification dans la CTG signée le 13 décembre 2022.

Approuvé à l'unanimité.

2. Demande de subvention Fonds vert pour la rénovation de la maison des douaniers

Proposition de solliciter un taux de subvention de 25 % pour un projet estimé à 117 626,00 €.

Le nouveau plan de financement est **approuvé à l'unanimité** comme suit:

DETR (Etat): 25%, Fonds de concours du Grand Narbonne (30%), Fonds vert (25%) et Commune (20%).

Affaires diverses:

GOUIRY Catherine:

- Information sur le fascicule de présentation des actions du Grand Narbonne pour la période 2020-2025 sur la commune de PEYRIAC-DE-MER.
- Information sur le courrier du Conseil Départemental relatif à l'augmentation de la participation communale aux opérations de démoustication, dont le montant 2025 est de 3 872,11 € contre 3 048,00 € en 2024 et 2 996,00 € en 2023.
- Syndicat de la Berre et du Rieu: mise en place d'un nouveau plan pluriannuel d'entretien de la ripisylve. Plusieurs interventions sont prévues sur la commune en 2028 sur le Colombier et en 2032 sur deux autres sections.
- Information sur la possibilité de consulter le bilan 2023-2024 du Parc Naturel Régional.
- Remerciements de la part de la Société Archéologique Peyriacoise et de l'association Friches et Paysages Peyriacois pour la subvention attribuée.
- Remerciements de la Croix Rouge de l'Aude pour le soutien de la commune lors des opérations d'urgence du 8 juillet 2025 en raison de l'incendie.

BREEM Gérard:

- Information sur le courriel émanant de l'association "Entre Bade et Saline" informant la municipalité que des courriers ont été envoyés au Grand Narbonne, à la DDTM, et au SDIS concernant le projet et le permis de construire en cours d'instruction déposé par la société ENVOL sur le terrain de l'ancienne distillerie. Gérard BREEM donne lecture de ce courrier.
- Rappel sur le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde, suite au terrible incendie qui a frappé les Corbières. Toutes les voiries étaient saturées, voir la circulation totalement bloquée. Remerciements aux élus qui se sont investis, le personnel administratif de la mairie et certains administrés du village.
- Point trésorerie: 243 000 € au 19 août.

COMBES Séverine:

- Informe de la matinée solidarité organisée pour venir en soutien des sinistrés de l'incendie à l'appel d'Amandine FABRE à laquelle ont participé de nombreux Peyriacois.
- Revient sur le succès de la soirée Bodégas à pérenniser sur cette date en 2026.
- Journée Don du Sang à venir fin août au foyer de campagne.
- Rappel sur le forum des associations prévu le 7 septembre Place Joseph Aubin Fabre.

ASSENS Jean-Marie:

- Revient sur l'incendie et sur la problématique du débroussaillage notamment sur le Chemin des Plages. Une réflexion serait à engager sur l'entretien des ruisseaux.

Catherine GOUIRY profite de cette intervention pour signaler qu'un courrier a été adressé au propriétaire du terrain du château au Cœur des Carrierettes pour un nettoyage de la parcelle afin d'éviter le risque incendie. Des riverains ont écrit à ce sujet pour faire part de leur inquiétude.

ROCHETTE Françoise:

- Incendies: Remerciements aux élus, au personnel communal et aux bénévoles présents pour leur aide lors de l'incendie des 7 et 8 juillet qui a touché notre territoire. La salle du foyer de campagne a été ouverte pour accueillir les personnes évacuées ainsi que les naufragés de la route. Dès le lendemain a été prise la décision d'annuler le feu d'artifice du 13 juillet, décision confortée ensuite par l'arrêté préfectoral interdisant les feux d'artifices dans l'Aude.
- Soirée du 11 juillet: remerciements à M. RIGAUD pour la réalisation du film d'accompagnement du recueil "l'éveil". Cette diffusion a connu un vif succès et ravi les nombreux participants. A l'issue de cette diffusion, les bénéfices liés à la vente du livre pour un montant de 3920,00 € ont été reversés à l'association "les petits pas d'Anna". Le verre de l'amitié offert par la municipalité a clôturé cette sympathique soirée.
- Remerciements aux élus et aux personnes présentes pour la préparation de la cérémonie du 14 juillet.
- Accueil de loisirs: a enregistré une hausse notable de sa fréquentation sur le mois de Juillet. Un petit peu moins sur la première semaine d'août. Une rencontre particulière a eu lieu suite à l'incendie. Les enfants touchés par l'évènement ont souhaité remercier les pompiers à leur façon et leur ont préparé des gâteaux et remis des dessins à une délégation de pompiers de Sigean.
- Centenaire: Nous avons rendu visite à Mme ANDOLPHO Marie qui fêtait ses 100 ans le 1er août. Un bouquet de fleurs lui a été remis à cette occasion.
- En partenariat avec l'espace seniors littoral du Département, une réunion d'information sur le thème "Les seniors face aux arnaques" aura lieu le 21 octobre de 9h00 à 11h00 au foyer de campagne, animée par la gendarmerie nationale.
- Dans le cadre de la journée du conte et de l'imaginaire organisée par l'Espace Média Grand Narbonne, la commune accueillera le samedi 22 novembre à 15h30, le spectacle "comme un Jardin".
- Trail de Portel: une nouvelle réunion aura lieu le 5 septembre. Il est demandé à la commune de financer l'achat de 4 lots d'une valeur de 30 € chacun.

FREU Jean-Pierre:

- Eglise: la tranche optionnelle 2 qui est prévue pour un montant de 315 748,00€ devrait être probablement engagée en fin d'année et soldera une grosse partie des travaux.
- Débroussaillage et défense incendie: Avec cette sécheresse installée depuis début juin, tous les travaux de débroussaillage ont été suspendus, aussi bien pour la municipalité que pour les particuliers. Il faut réfléchir à une façon différente et plus rigoureuse pour les années à venir.
- Gestion de l'eau: l'alimentation en eau de la colonne existante a permis à plusieurs viticulteurs de l'utiliser pour les différents traitements.

Les quotas prévus pour chacun n'ont pas été dépassés, nous sommes bien en dessous des prévisions.

La citerne d'eau prévue au lieu-dit "la table des chasseurs" sera mise en place comme prévu le 1er septembre et devrait être opérationnelle très rapidement.

- Fontaine place de la mairie: comme vous avez pu le constater, la fontaine jaillit à nouveau au Cœur de notre place pour le bonheur de tous.
- Voiries: les travaux de la rue des salins sont maintenant terminés et les espaces verts ont bien démarré.

Comme annoncé lors de notre dernier conseil municipal, la pose de rochers d'1,5t ou 2t ont été installés sur le pourtour du stade, en espérant qu'ils empêcheront la venue des gens du voyage.

- Ecole: dans un contexte sécuritaire, un visiophone identique à celui de la crèche a été installé à l'école par la société SPIE;
- Crèche: dans la cadre pluriannuel prescrit par la PMI, de nombreux mobiliers et structures bois ont été changés.
- Aire de jeux: l'aire de jeux n'étant plus aux normes de sécurité, nous avons très rapidement pris la décision d'installer une nouvelle aire de jeux pour un montant de 58 500,00 € sur l'emplacement défini par le Conservatoire du littoral dans le cadre du futur projet d'aménagement de la saline.
- WC publics: dans la cadre du projet de réaménagement de la maison des douaniers et afin de pallier au manque de sanitaires dans cette zone, il a été décidé pour un meilleur usage d'installer des WC publics non pas sur le site de la maison des douaniers mais sur le parking payant de l'Horte qui est très proche et qui communique presque directement. Les travaux devraient démarrer mi-novembre. Le montant de cette installation sera de 47 000,00 € TTC, subventionné en partie avec le dossier de la maison des douaniers par la DETR et le Fonds de concours du Grand Narbonne.
- L'été est en train de se terminer et les congés des employés avec. Il faudra réfléchir pour l'avenir à pallier l'absence des employés afin de continuer à réaliser les différents travaux.

La séance est levée à 19h45.

Délibération 29 Décision modificative du Budget principal n°2

Délibération 30 Décision modificative du budget petite enfance n°1

Délibération 31 Participation à la collecte de fonds d' Aude solidarité pour venir en aide aux sinistrés de l' incendie des corbières

Délibération 32 Reversement au Grand Narbonne de la taxe d'aménagement perçue sur les zones d' activités communautaires

Délibération 33 Reversement au Grand Narbonne de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur les zones d' activités communautaires

Délibération 34 Avis sur l' ajout à la Convention Territoriale Globale de la CAF de la commune de Roquefort des Corbières

Délibération 35 Additif demande de subvention Fond Vert Maison des Douaniers